



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL SESSION AUTOMNE 2005

Expression française et ouverture sur le monde

LA FRANCE FACE AU DÉFI DES PERSONNES AGÉES

TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

Matériel autorisé :

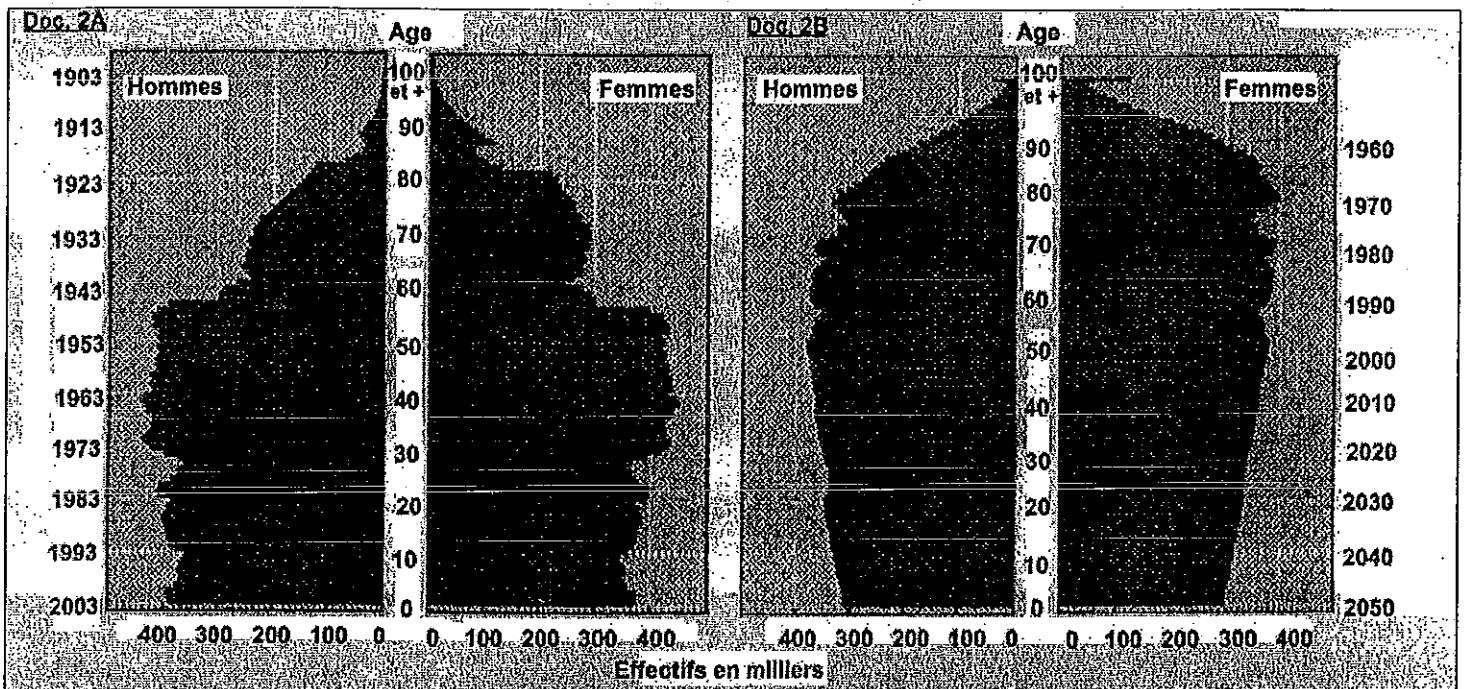
Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire n° 99-186 du 19/11/99).

Examen : BREVET PROFESSIONNEL Spécialité : Fleuriste – Restaurant – Administration des fonctions publiques – Cuisinier	Session : Automne 2005
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3 heures Coefficient : 3

Document 1 : Répartition de la population française par groupe d'âge en 1999

Classes d'âge	Nombre en millions	Pourcentages
0 – 19 ans	14 381 440	
20 – 39 ans	16 467 750	
40 – 59 ans	15 193 381	
60 – 74 ans	7 973 216	
75 et plus	4 504 911	
TOTAL	58 520 698	100%

Document 2 : Pyramides des âges de la France en 2003 (2A) et 2050 (2B)



Document 3 :

Comme souvent, il aura fallu un drame pour que la société française ouvre les yeux. Depuis qu'en août la canicule a causé 15 000 décès dont 80% chez les plus de 75 ans, la place des personnes âgées est devenu un enjeu de premier plan pour tout le pays. Alors que la question n'avait guère mobilisé l'opinion publique et les médias, l'émotion causée dans l'opinion publique par ce drame estival inédit a conduit le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin à échauffer un plan en faveur des personnes âgées dépendantes et des handicapés, rendu public le 6 novembre.

Critiqué pour ses insuffisances - il prévoit notamment la création de 30 000 places dans le secteur de l'aide à domicile, et de 10 000 places dans les maisons de retraite où 15 000 soignants supplémentaires pourront être recrutés -, le plan gouvernemental a surtout défrayé la chronique par le mode de financement retenu, la suppression d'un jour de congé ou de RTT¹ pour les salariés à partir de 2005, autrement dit après les échéances électorales de 2004.

Si la canicule a dramatiquement permis de sortir de l'oubli le dossier du vieillissement de la population française, il reste encore beaucoup à faire pour que ce sursaut ponctuel se transforme en prise en compte permanente d'une question dont on découvre progressivement l'ampleur aussi bien sur le plan social que médical, économique et humain.

Répertorié comme « problème social » le vieillissement de la population résulte d'abord d'une formidable double avancée : l'allongement de l'espérance de vie (75 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes) et la fin d'une époque où vieillesse rimaient nécessairement avec pauvreté. Si la France de ce début du XXI^e siècle compte 12 millions de personnes âgées de plus de 60 ans (21 % de sa population), elle en dénombre 10 % de plus, soit 17 millions, en 2020. En 2050, les démographes prévoient que plus du tiers de la population française sera âgé de plus de 60 ans, induisant une augmentation du poids des dépenses de santé évalué entre 3,5 et 6,5 points.

Misère de la gériatrie², insuffisances des structures d'accueil et de prise en charge de la dépendance, difficultés de recrutement du personnel et de financement des dépenses de santé et de la nouvelle allocation personnalisée d'autonomie (APA), cette situation pèse déjà lourdement sur les comptes sociaux. Après 65 ans, les dépenses de santé représentent ainsi 2,6 fois celles de la moyenne de la population. A elle seule, la maladie d'Alzheimer, et la dépendance qu'elle occasionne, touche déjà entre 600 000 et 750 000 personnes.

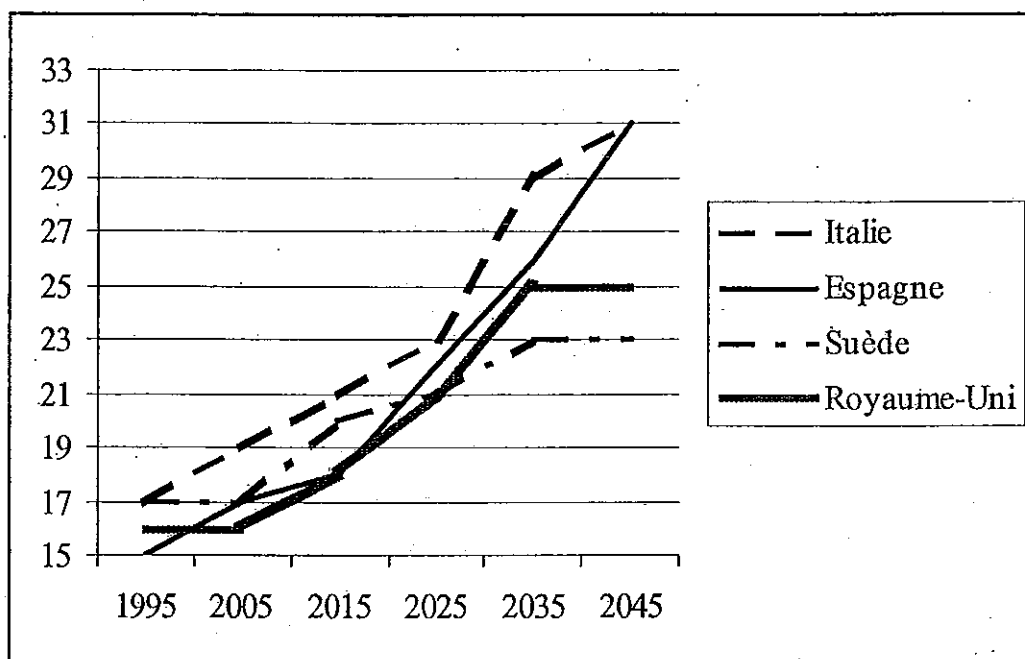
Mais le vieillissement de la population ne constitue pas uniquement ce défi potentiellement dramatique pour la société française que la canicule d'août a révélé. La part des personnes âgées en forme augmente elle aussi. Ainsi, entre le stéréotype³ du « senior » fringant cher à la publicité et celui du vieillard dépendant brandi par les démographes, la réalité est évidemment faite de multiples nuances.

Tous les indicateurs le montrent : les aînés vivent un « âge d'or » inconnu des générations précédentes. Détenteurs d'un pouvoir d'achat similaire à celui des actifs, propriétaires de leur logement à 70%, les retraités sont devenus de grands voyageurs et de grands consommateurs choyés⁴, dont les dépenses profitent à l'économie. La pauvreté, qui touchait trois retraités sur dix en 1970, ne concernait plus que 5 % de cette population en 1997. Mais cette situation améliorée masque des disparités liées à la durée des cotisations, à la diversité des régimes de retraite et aux patrimoines familiaux.

Philippe Bernard, Le Monde, Dossiers et documents, décembre 2003.

1. RTT : réduction de temps de travail.
2. Gériatrie : médecine de la vieillesse.
3. Stéréotype : formule banale.
4. Choyés : entourés de soin, d'affection.

Document 4 : Proportion des 65 ans et plus (en %) dans la population de quelques pays.



Source : Eurostat



“ Après mûre réflexion, et pour goûter au plaisir de partager tous nos moments privilégiés avec ceux que nous aimons, nous avons opté pour le nouveau profilé Bavaria T68BD : châssis Alko pour la tenue de route , salon avant pour la convivialité, spacieuse cuisine en L avec option réfrigérateur-congélateur 135L, salle de bain avec douche séparée et surtout nombreux rangements de la soute et du double-plancher ... ”

René et Nicole
Jeunes retraités .

Bavaria

Document 6 : Les nouvelles pratiques sociales et culturelles des aînés

En, retraite, pas de retrait. La formule de Gérard Mermet, qui, chaque année, dans ses *Francoscopie* (Larousse), scrute la société française, résume bien la situation des personnes de plus de 60 ans. Souvent en pleine forme physique, disposant d'un niveau de vie égal, voire supérieur, à celui des actifs, dégagés des responsabilités parentales, les seniors ne vivent plus le passage de l'activité à l'inactivité professionnelle comme le temps venu du repli sur soi. « *Une volonté de rester dans la vie sociale* » les caractérise désormais, selon Gérard Mermet.

SOUTIEN AUX PETITS-ENFANTS

Gérard Mermet cite en exemple le pourcentage de retraités qui reçoivent des amis ou de la famille chez eux : au début des années 1980, un peu moins de 20% d'entre eux « recevaient » au moins une fois par semaine. Ils sont un tiers aujourd'hui. Les seniors jouent pleinement leur rôle de « nouveaux *grands-parents* », complète Robert Rochefort, directeur du Credoc¹ et auteur de *Vive le papy-boom* (Odile Jacob, 2000). Ils apportent un intense soutien affectif et financier à leurs petits-enfants, gardant volontiers les plus petits, suivant les plus grands dans leurs études...

Leur implication dans la sphère associative a connu en vingt ans un essor considérable et ne se cantonne pas aux associations qui leur sont spécifiquement dédiées. Près de 30% des 60-75ans sont adhérents actifs d'une association, contre moins de 10 % des moins de 40 ans. « *L'effet de masse est tel, poursuit Robert Rochefort, que des champs entiers de la vie associative seraient abandonnés sans les plus de 60 ans !* » A noter que les 70-79 ans sont tout aussi nombreux que les 60-69 ans à s'impliquer dans les associations, les taux d'adhésion ne chutant qu'après 80 ans. [...]

L'Insee² note encore l'« *émergence de nouvelles aspirations chez les personnes âgées qui souhaitent consommer des loisirs* ». Leur participation à des activités sportives a été multipliée par sept en une quinzaine d'années. Autre « *bouleversement dans la vie des seniors* », selon Robert Rochefort: la pratique croissante des voyages. Un bouleversement « *suscité par l'offre, qui a voulu régler le problème du hors saison en ciblant les retraités* ».

GRANDS VOYAGEURS

Les dépenses des seniors en voyage sont supérieures de 27% à celles des moins de 50 ans. Et, grande nouveauté, les plus de 60 ans n'hésitent plus à partir pour des destinations lointaines dès lors que sont réunies les meilleures conditions de confort et de sécurité. Ce sont eux, par exemple, qui achètent 60 % des croisières vendues en France. Plus mobiles, les seniors ont également largement contribué à l'explosion récente du marché du camping-car. Ils expérimentent aussi de plus en plus souvent, la birésidentialité : pour ne pas perdre contact avec leur réseau de relations, pour continuer de profiter des commerces et loisirs culturels urbains, un nombre sans cesse croissant de retraités partage l'année entre ville et campagne.

Côté nouvelles technologies, la traditionnelle gradation, en fonction de l'âge, dans la réceptivité aux nouveautés tend à s'estomper. Elle disparaîtra sans doute demain, parie Gérard Mermet. D'emblée plus méfiants sur l'utilité réelle de ces nouveaux produits, les retraités rattrapent vite leur retard lorsqu'ils sont convaincus. La hausse du taux de pénétration d'Internet chez les personnes âgées est, par exemple, supérieure à celle de la population dans son ensemble. Et le téléphone portable les a massivement conquis. Globalement, loin de l'idée toute faite selon laquelle la consommation diminue avec l'âge, les plus de 60 ans, enfants des « *trente glorieuses* », du développement des loisirs et de la consommation de masse, font actuellement figure de très gros consommateurs, notamment de produits haut de gamme à forte valeur ajoutée, (assurance, alimentaire, automobile...).

C'est désormais seulement à partir de 75 ans, et même de 80 ans que chute réellement la participation sociale sous toutes ses formes. Avec les incapacités physiques, le veuvage, arrive le temps du retrait. « *Le défi de demain, dit Robert Rochefort, sera d'offrir des modes d'insertion sociale aux plus de 75 ans qui ne seront pas dépendants.* »

Pascale Krémer, *Le Monde*, 14-15 septembre 2003

¹ Credoc : centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

² Insee : institut national de la statistique et des études économiques.

QUESTIONS

Question I - Document 1

6 points

1. Reproduisez le tableau complétez le. (1,5 pts) (vous arrondirez les résultats obtenus à la décimale la plus proche).
2. Construisez un graphique (graphique circulaire ou histogramme) où figurera la répartition par classe d'âge en % de la population française. (3,5 pts)
3. Quelle proportion de la population française représente la part des personnes âgées de 60 ans ou plus en 1999? (1 pt)

Question II - Documents 2 (2A et 2B)

5 points

Comparez la pyramide des âges de 2003 et celle de 2050.

4. Quelles différences observez-vous ? Vous donnerez trois éléments de réponse que vous justifierez. (3 pts)
5. Quelle est la tendance générale de l'évolution démographique en France ? Justifiez votre réponse. (2 pts)

Question III - Document 3

6 points

6. Quelles sont les causes de cette évolution ? (2 pts)
7. Quelles difficultés économiques et sociales sont engendrées par cette évolution ? (2 pts)
8. Comment l'État cherche-t-il à y remédier ? (2 pts)

Question IV - Document 4

4 points

9. Que montrent ces courbes ? (3 pts)
10. A quel ensemble géographique ces pays appartiennent-ils ? (1 pt)

Question V - Document 5

7,5 points

11. Quelle est la nature de ce document ? (1 pt)
12. Définissez :
 - l'émetteur ; (0,5 pt)
 - la cible visée ; (0,5 pt)
 - le produit mis en valeur ; (0,5 pt)
 - l'objectif du message. (0,5 pt)
13. En vous appuyant sur les images et le texte, identifiez et formulez trois arguments mis en œuvre par le concepteur de ce document pour atteindre l'objectif qu'il vise. (4,5 pts)

Question VI - Document 6

2,5 points

14. Que veut montrer l'auteur de cet article ? Justifiez votre réponse en citant trois exemples pris dans le texte. (2,5 pts)

Question VII

29 points

L'allongement de la durée de vie pose un redoutable défi à la société toute entière.

Dans un développement structuré d'une trentaine de lignes, vous montrerez que le vieillissement de la population a de nombreuses conséquences sur l'économie et la société françaises. Puis, vous donnerez votre avis sur cette question.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.